

OÙ ALLONS-NOUS ?

L'ensemble des organisations syndicales était reçu par la direction de la DRLOI mercredi 30 septembre. Cela a été l'occasion pour SUD, comme nous le faisons régulièrement avec la direction locale, de remonter les différents problèmes rencontrés au quotidien sur notre centre.

Tout d'abord, nous avons souligné la discordance entre l'annonce de l'arrivée de nouvelles activités sur le site et la perception qui en était faite par les collègues. Le déficit de communication de la direction locale sur ces projets est, en partie, à l'origine du malaise perceptible sur le centre.

Blabla... !?

Le directeur de la DRLOI nous a annoncé que l'arrivée de ces activités sur le CNAF assurait la pérennité du site de Brie Comte Robert. Nous lui avons rétorqué qu'il y avait un fossé entre le discours et les actes. En effet comment ne pas être inquiets sur l'avenir du CNAF alors que ce dernier souffre cruellement d'investissements humains et matériel ? L'outil de travail vieillissant (disfonctionnements et pannes à répétition) et le non remplacement des collègues qui s'en vont n'incitent pas à la sérénité. Ils nous a rétorqué que des investissements pour le site étaient budgétisés et qu'il allait se pencher sur la question de l'emploi.

CNAF Brie

L'arrivée du service de La Poste mobile et des EPI Ferrières (petites quantités) sur le CNAF pousse la direction à revoir une partie de son organisation. Elle a décidé de créer deux nouveaux horaires sur le CNAF : une brigade 13H-20H et une brigade de nuit (inactive dans un premier temps).

Elle souhaite notamment déménager le service des PAP au niveau de l'OPM pour y installer le service de La Poste mobile. Ce projet ne peut se faire sans l'acceptation des collègues concernés et au détriment de leur équilibre vie privée et vie professionnelle. Pour SUD, c'est clair : pas de changement d'horaires imposé ! En discutant avec les collègues des PAP, on s'est vite rendu compte qu'il était difficile techniquement de basculer leur service avec l'OPM sans dégrader la qualité de service (ligne sécurisée, ordre de mise en place des produits dans les cartons...). Sans parler de l'embouteillage au niveau de l'OPM, du réappro, de l'impact sur l'expé... Dans ces conditions, il paraît compliqué de déplacer le service au RDC, surtout début janvier !

Mieux vaut réflexion que précipitation !

CNAF Ferrières.

Ce service du CNAF, délocalisé à Ferrières-en-Brie, a pour objectif de livrer les différents sites médicaux sur le territoire (hôpitaux, EHPAD...) en cas de crise sanitaire. Les collègues qui y sont affectés temporairement, sont appelés à réintégrer Brie-Comte-Robert à la fin de la crise. Même si nous reconnaissons l'urgence de la demande du ministère de la Santé, nous regrettons le déficit de communication de la part de la direction sur ce projet. Cela a amené beaucoup d'incompréhension et d'inquiétude. Plusieurs collègues nous ont interpellé sur le manque de transparence quant aux nominations sur le nouveau site. SUD a donc demandé qu'il y ait des appels à candidature pour Ferrières. Nous regrettons cependant que ces postes ne soient ouverts qu'aux II-2 et II-3. Enfin, un appel d'offre aura lieu au mois de mars 2021 sur la gestion des EPI sanitaires pour le ministère de la Santé. Si la DRLOI ne remporte pas cet appel d'offre, le site de Ferrières-En-Brie fermera, selon les propres dires du directeur.

Le directeur de la DRLOI s'est engagé sur des investissements humains et matériels sur le CNAF de Brie. L'attente des collègues est grande et leur patience bien éprouvée. Il nous faut maintenant des actes concrets, et rapidement !!

